



Une démarche sur 20 ans pour sécuriser le personnel sur les chantiers en période estivale

OBJECTIF :
Assurer la sécurité de son personnel



Everest isolation, spécialisée en travaux d'isolation des combles, déploie depuis une vingtaine d'années un dispositif pour améliorer les conditions de travail sur les chantiers en période de fortes chaleurs.

Des conditions de travail difficiles

« La chaleur dans notre métier, c'est une source d'angoisse perpétuelle, on a peur des risques cardiovasculaires et des malaises. Si l'on veut garder nos collaborateurs, il est indispensable de garantir la sécurité dans le travail. »

LES ÉTAPES

Depuis 2003

Aménagement des horaires de travail pour commencer à 6h du matin et éviter des températures de 40-50°C sous les combles.

Depuis 2017

- **Incitation financière** : une prime complémentaire de 20 euros/j destinée aux salariés qui commencent à 6h (à partir du 21 juin et jusqu'à l'automne).
- **Camel bag** : un dispositif individuel d'hydratation en intervention et adapté au travail dans les combles.
- **Gilet rafraîchissant individuel**.
- **Nutrition fraîcheur** : Des melons et pastèques dans les glacières de chantier pour s'hydrater et recharger le corps en minéraux, calories, énergie.

En 2023

- Des bracelets pour surveiller la chaleur du corps et éviter les coups de chaud.

PROCHAINE ÉTAPE

- Réflexion en cours sur l'annualisation du travail avec des semaines de travail plus courtes en période estivale et plus longues le reste de l'année.

LES BÉNÉFICES POUR L'ENTREPRISE

- Une exécution plus rapide des chantiers et le respect des délais.
- La motivation plus grande des équipes et une bonne ambiance de travail.
- **La réduction drastique des arrêts maladie (en moyenne 3 - 4j / an contre 16 / 17 en moyenne nationale dans le secteur)** et du turnover (auparavant, les collaborateurs restaient quelques mois, 2 - 3 ans maximum).
- Le « confort » pour le chef d'entreprise qui n'a plus l'angoisse permanente du manque de personnel ou de la mauvaise réalisation des chantiers. ●

LES COÛTS

40 000 €

coût annuel pour l'ensemble du dispositif

LES RÉSULTATS

La mise en sécurité des collaborateurs, la fidélisation du personnel.

ÉCONOMIES

au moins

80 000 €

de coûts évités d'arrêt maladie (estimation du dirigeant).

Les bénéfices sur l'efficacité et la qualité des chantiers n'ont pas été évalués.